

PATRIMOINES NATURELS & CULTURELS

Enjeux et synergies

La gestion d'un paysage culturel inscrit au Patrimoine mondial de l'Humanité

Coordination et complémentarité des acteurs



Plan de l'exposé

1. Partenaires, constitution de la candidature au patrimoine mondial et implication des acteurs
2. Territoire Causses et Cévennes : exemple de l'interrelation culture et nature
3. Plan de gestion Causses et Cévennes : construction et vocation
4. Zoom sur le Grand Site du Cirque de Navacelles, futur Grand Site de France

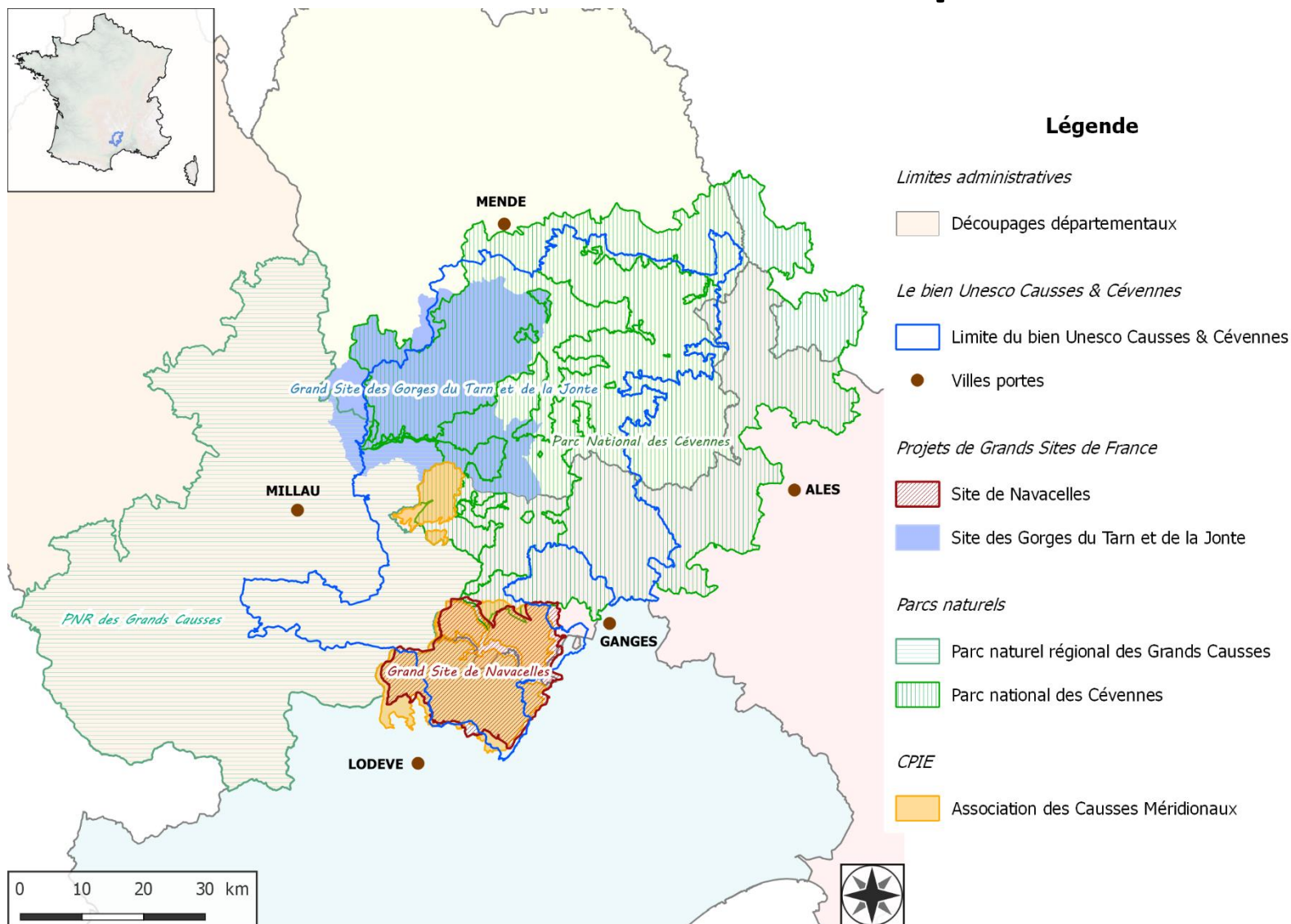


1. Partenaires, constitution de la candidature et implication des acteurs

- Un vaste territoire, étendu sur plus de 3 000 km²
- qui comprend les périmètres d'intervention de nombreuses structures
- des objectifs, des compétences et des moyens différents



Les structures administratives du territoire avant l'inscription



Une implication dans la constitution de la candidature et la gestion du territoire

- Un processus long de portage commun du dossier de reconnaissance au patrimoine mondial
- Des actions portées depuis de nombreuses années concourent à la gestion du territoire sous différentes approches (Environnement, Tourisme, Agriculture...)
 - Un nouveau mode de gouvernance retenu pour le Bien inscrit au Patrimoine mondial qui cherche l'intégration des démarches avec ces gestionnaires locaux



2. Territoire Causses et Cévennes : exemple de l'interrelation culture et nature

- Une inscription au titre des paysages culturels vivants de l'agropastoralisme méditerranéen.
- Accent mis sur la valeur du territoire comme produit de l'interrelation culture et nature qui constitue la Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE)
- Habitants/éleveurs comme acteurs clés de la production de la valeur du territoire en relation avec les gestionnaires locaux.

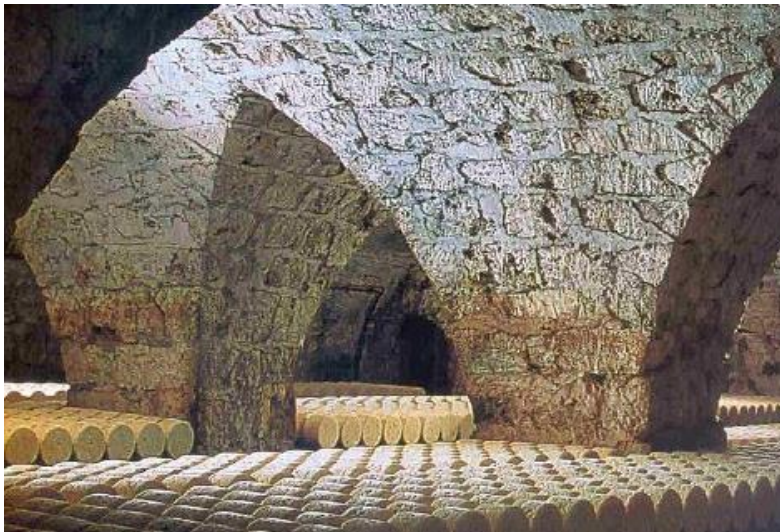


La VUE de Causses et Cévennes

- Bien culturel qui répond aux critères III et IV de la convention
- Les paysages illustrent l'interaction de l'homme avec son environnement depuis plusieurs millénaires
- Le territoire rassemble les différentes formes d'agropastoralisme pratiquées sur le pourtour de la méditerranée
- Nécessité de conservation dans son intégrité et son authenticité



La VUE de Causses et Cévennes



Quelques attributs sur le territoire du Grand Site



Lavogne de La Baume Auriol



Brebis Lacaune sur les Causses



Pont moutonnier du hameau de Navacelles



Draille sur les Causses



Cazelle située autour des vignes des Serizières



Buissières à Navacelles

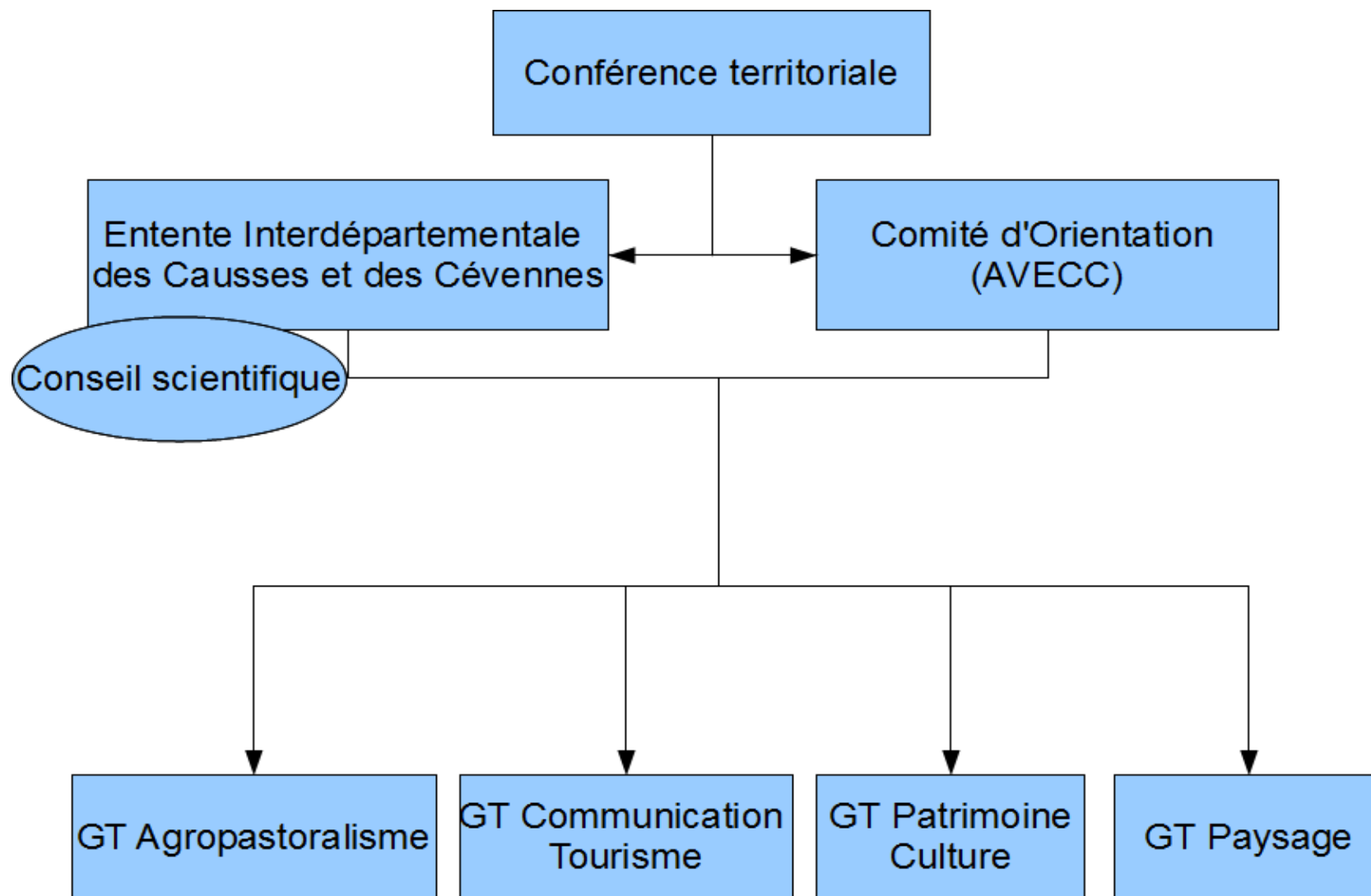


3. Plan de gestion Causses et Cévennes : construction et vocation

- Un outil commun indispensable pour la gestion du territoire dans l'intérêt du maintien de la VUE.
- Une construction commune animée par l'Entente qui aide à l'harmonisation des dispositifs
- Un plan d'actions concrètes adossé
- Une mise en œuvre déclinée dans des conventions de partenariat entre l'Entente et les gestionnaires locaux

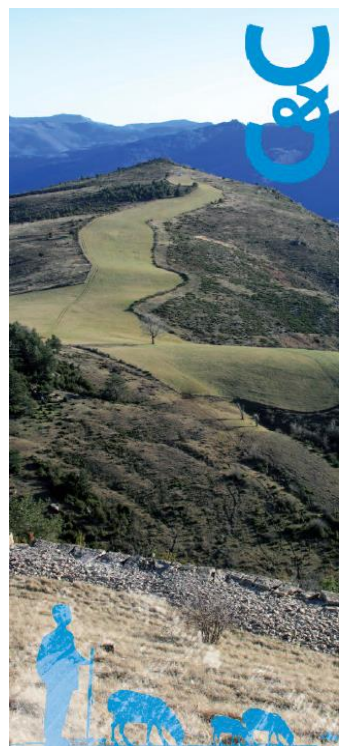


Mode de gouvernance du Bien Causses et Cévennes



Plan de gestion Causse et Cévennes

- 6 orientations déclinées en 51 actions concrètes
- Actions conventionnées avec les partenaires
- Suivi dans un tableau de bord pour présentation en Conférence territoriale



4. Zoom sur le Grand Site du Cirque de Navacelles, futur Grand Site de France



Plan d'actions et candidature au label Grand Site de France

- Elle s'appuie sur la **valeur du site classé** mais également la **VUE** pour justifier de la cohérence de son périmètre étendu à l'ensemble des causses qui entourent le Cirque de Navacelles.
- Dans plan d'action, 3 chapitres sont dédiés au Grand Site et un spécifique sur le Grand Site comme opérateur local de gestion
- Il détaille la convention et l'annexe biannuelle qui détaille les actions



- Différentes actions menées par le Syndicat et ses partenaires concourent à la gestion du Bien comme les actions en faveur de:
 - l'ouverture des milieux
 - la préservation, l'extension, la gestion du site classé,
 - la préservation des villages, des patrimoines ou des paysages
 - la gestion de la fréquentation touristique et l'accueil de qualité
- Exemples: les belvédères de Blandas



- Les boutiques de terroir



- Extension du classement au cœur du Grand Site
- Charte paysagère et architecturale sur l'ensemble du Grand Site et mise en place de permanence de conseil gratuit
- Une notion de "paysage culturel vivant de l'agropastoralisme" qui a été fédérateur et a permis un effet d'appropriation par les habitants, la reconnaissance d'être acteur de ce patrimoine

GRAND SITE DE NAVACELLES
Charte architecturale et paysagère

Vous avez un projet de construction, de réhabilitation ou d'aménagement ?
Conseils gratuits

Prenez rendez-vous

<p>Pour le Gard 04 66 36 10 60 Lieu de rendez-vous Communauté de communes du Pays viganais Architecte conseil Patrick Galzin</p>	<p>Pour l'Hérault 04 99 13 37 00 Lieu de rendez-vous Mairie du Caylar Architecte conseil Aspasie Kambéroù</p>
---	--

Merci de votre attention

Caroline SALAÜN

Syndicat Mixte du Grand Site du
Cirque de Navacelles

www.cirquenavacelles.com

Sandrine LAGLOIRE

Entente interdépartementale
des Causses et des Cévennes

www.causses-et-cevennes.fr

